



1er Rallye Régional des Rives d'Olt

14 et 15 février 2026



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Vendredi 19 décembre 2025	Parution du règlement & Ouverture des engagements	
Lundi 2 février 2026	Clôture des engagements	
Jeudi 5 février 2026 9h00	Parution du carnet d'itinéraire dématérialisé Sportity Code RRO26 ou https://www.rallyerouergue.com/	
Vendredi 6 février 2026	Publication de la liste des engagés	
Dimanche 8 février 2026 - 9h - 18h	Reconnaissances	
Samedi 14 février 2026		
7h00	Mise en place du parc d'assistance	Foirail Espalion
8h - 16h	Reconnaissances	
10h00 - 15h15	Vérifications administratives Avec zone de stickage	Mairie d'Espalion Place de la Résistance
10h15 - 15h30	Vérifications techniques	Boulevard Joseph Poulenc Espalion
15h00	1 ^{ère} réunion du collège des Commissaires Sportifs Salle 14, 1er étage Centre Francis Poulenc	
15h45	Heure maximale d'entrée en parc fermé	Centre Francis Poulenc
16h15	Publication des équipages admis, heures et ordre de départ Tableau d'affichage Parc fermé et dématérialisé	

ETAPE 1 : Samedi 14 février 2026

17h40	Départ 1ère voiture	Parc fermé Centre Francis Poulenc 12500 Espalion
19H25	Arrivée de la 1ère étape	Parc fermé Centre Francis Poulenc
Publication des résultats partiels	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	Tableau d'affichage et dématérialisé
Publication des heures et ordres de départ de l'Étape 2	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	Tableau d'affichage et dématérialisé

ETAPE 2 : Dimanche 15 février 2026

9h00	Départ 1ère voiture	Parc fermé Centre Francis Poulenc
13h54	Arrivée 1ère voiture	Parc fermé Centre Francis Poulenc
Publication des résultats partiels	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	Tableau d'affichage et dématérialisé

Vérification finale : Garage Peugeot Ginisty 24Bd de Guizard 12500 Esalion

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

16h30	Remise des prix	Centre Francis Poulenc Avenue d'Estaing, 12500 Espalion
--------------	-----------------	--

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Rouergue en qualité d'organisateur administratif organise le :

1er Rallye régional des Rives d'Olt

Le présent règlement a été enregistré par :

La Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées le **9 octobre 2025** sous le numéro **R2**.

La FFSA sous le permis d'organiser numéro **1** en date du **9 OCTOBRE 2025**.

Comité d'Organisation

Co-Président :	David BLANC – Nicolas MOREIRA
Tésorière :	Eva SAVY
Secrétaire :	Cédric DAUDE
Parcours :	D. BLANC ; N. MOREIRA ; A. MOREIRA
Responsable officiels :	David BLANC
Responsables matériel / sécurité :	Nicolas MOREIRA ; Jean-Louis POUJOLY
Responsable vérifications administratives :	Eva SAVY
Responsable mise en place vérifications techniques :	David DAUDE
Responsables ES :	Cédric DAUDE ; Alexandre DOS SANTOS
Responsables rubalise ES :	V DELPERIE ; A MOREIRA ; J.P CROUZET ; E ANGLADE
Responsable parc fermé / assistance :	David BLANC
Responsable réceptif :	Catherine KRAUSS
Charge des relations riverains :	Jean-Paul CROUZET

Membres actifs (liste non exhaustive) : Adrienne POUJOLY, Nelly DELPERIE, Cédric CASSAN, Tom BLANC, Lucas PEREIRA, Laureline ROMIEU, José PEREIRA, Jordan BLANC, Nathan PEREIRA, Guillaume MOREIRA, Nathalie RICOT, Gilbert CROUZET, Adrien AYRAL, Alizée DAUDE, Charles DESPEYROUX, Christophe OLIVIER, Eva DELPERIE, Isabelle DOS SANTOS, Jérôme ANTRAYGUES, Gérard SABY, Cassandra PAULARD, Benoit PULLES, Stephan ROUBIOU, Lukas ROUBIOU, Jean-Philippe DE FUENTES, José PRADO, Sébastien MALIE, Mathias MALIE

Secrétariat du Rallye : 79 Avenue d'Estaing, 12500 Espalion

Téléphone : 06.63.01.81.13

Mail : ecurievalleedolt@yahoo.com

A partir de 9h00 Samedi 14 février, permanence du rallye au Centre Francis Poulenc Avenue d'Estaing, 12500 Espalion

Organisateur technique

ECURIE VALLEE D'OLT

79 Avenue d'Estaing , 12500 ESPALION

06.63.01.81.13

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

Tableau d'affichage

Parc fermé Centre Francis Poulenc

De plus, les documents officiels du rallye seront disponibles dans l'application **SPORTITY**

(Téléchargeable gratuitement pour les appareils iOS sur Appstore et pour les appareils Android sur Google Play)

Le mot de passe est : **RRO26**

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs Commissaires Sportifs	M. Max DECARPENTRIE M. Jean-Marc LAVIALE M. Marcel CABROL	Licence n° 3433 Licence n° 21943 Licence n° 14590
Directeur de Course Directeurs de Course	M. Guillaume FAYET M. Cédric VALENTIN MME Brigitte MARTY	Licence n° 162390 Licence n° 190616 Licence n° 136694
Directeurs de Course délégués aux ES	M. Yves ESCLOUPE M. Jacques ETIENNE	Licence n° 76046 Licence n° 17167
Autorité	M. Gérard FOURNIER	Licence n° 131394
Directeur de Course délégué voiture BBR Directeur de Course délégué voiture Damier	M. Francis VERGNES M. Patrice MARTY	Licence n° 57541 Licence n° 9699
Commissaire Technique responsable Commissaires Techniques adjoints	M. Jean-Michel OTTAVI M. Yves PERIE M. Jean-Pierre ROLLAND	Licence n° 1534 Licence n° 54790 Licence n° 2694
Médecin chef	M. Mohamed EL RAKAAWI	Licence n° 149435
Chargés des relations avec les concurrents	MME. Anne-Laure PORTAL MME Véronique PUYAU	Licence n° 155690 Licence n° 21585
Chronométreurs	MME. Sylvie SAGE PERCHEZ MME. Danielle BONNEVILLE MME. Rachel SAVY	Licence n° 119114 Licence n° 15301 Licence n° 251557
Classement	MME Nicole BONNET	Licence n° 7422

1.2P. ELIGIBILITE

Le **1er Rallye régional des Rives d'Olt** compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2026, Coefficient 2
- Le Championnat Pilotes-Copilotes 2026 de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées, Coefficient 2
- Le Challenge des Commissaires 2026 de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Les vérifications des documents auront lieu le **samedi 14 février de 10h00 à 15h15** dans le Hall de la Mairie, Place de la résistance à Espalion. **Zone de stickage prévue**

Les concurrents devront obligatoirement présenter les originaux des documents suivants :

- Permis de conduire (pilote et copilote)
- Licence valable pour l'année en cours (pilote et copilote)
- Photocopie de la 1ère page de la fiche d'homologation de la voiture

Les vérifications techniques auront lieu le samedi 14 février 2026 de 10h15 à 15h30 sur la Contre Allée du Boulevard Joseph Poulenc à Espalion.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 1er Rallye des Rives d'Olt doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, accompagnée du montant des droits et des photocopies des documents demandés :

- bulletin d'engagement
- fiche assistance,
- permis et licences,
- 1ère page passeport FFSA véhicule,
- **règlement de l'engagement** (chèque à l'ordre de l'Ecurie Vallée d'Olt) encaissé après l'épreuve

avant le lundi 2 février 2026 à :

**ECURIE VALLEE D'OLT
79 Av d'Estaing, 12500 ESPALION**

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à 110 voitures maximum (moderne et VHC confondues)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **295 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : 590 € (x 2)
- **Jumelage Rallye Aveyron Rouergue Rodez Occitannie : 100 € de réduction sur l'engagement au 52e Rallye du Rouergue 2026** pour tout pilote participant au 1er Rallye des Rives d'Olt.
Offre valable uniquement pour le concurrent autorisé au départ en tant que pilote sur les deux épreuves.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3 ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025

Les voitures de la catégorie VHC s'élanceront en premier

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée dans le parc d'assistance prévu au Foirail d'Espalion. Celui-ci sera accessible à partir de 7h00 le samedi 14 février 2026.

Seuls les véhicules possédant un autocollant d'assistance seront admis dans le parc d'assistance.

Les remorques ne seront pas tolérées à l'intérieur du parc d'assistance.

Un parc remorque sera prévu sur le plateau de la gare (suivre fléchage)

Les emplacements seront numérotés et pré-attribués.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

6.1P. DESCRIPTION

Le **1er Rallye des Rives d'Olt** représente un parcours total de **106,09 km**.

Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39,96 km**.

Etape 1 : 29,31 km dont 8,96 km chronométrés

Etape 2 : 76,78 km dont 31,00 km chronométrés

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 GABRIAC – ROQUELAURE **8,96 km**

ES 2 – 4 ESPALION **5,22 km**

ES 3 – 5 BOZOULS – BESSUEJOULS **10,28 km**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3

6.2.1P.

Les autocollants « reconnaissances » numérotés devront être fixés à l'extérieur en haut au milieu du pare-brise et sur les vitres arrière latérales.

6.2.5P. DUREES

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Dimanche 8 février 2026 de 9h00 à 18h00

Samedi 14 février de 8h00 à 16h00

Toutes reconnaissances ou présences d'un concurrent, pilote et/ou copilote, en dehors des deux jours de reconnaissances autorisés sera considéré comme fraude. Au départ des ES, les concurrents recevront une fiche de reconnaissance qu'ils utiliseront librement pendant les sessions de reconnaissance. Les passages se feront sur routes ouvertes à la circulation, dans le cadre du code de la route. (**Respect des limitations de vitesse et de la signalisation du Rallye**) Les concurrents doivent inscrire, eux même, au stylo à bille, sur la fiche de reconnaissance qu'ils recevront, les renseignements demandés (heures de départ et d'arrivée)

De nombreux contrôles seront effectués dès la parution de l'itinéraire.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

7.3.17P. NOUVEAU DEPART APRES ABANDON

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

Tout équipage ayant abandonné, ou mis hors course pour un retard supérieur au maximum autorisé entre deux contrôles horaires, en fin de section ou en fin d'étapes, peut réintégrer le rallye à compter du départ de l'étape suivante.

Toutefois, si l'équipage n'a pas l'intention de réintégrer le rallye, il doit en informer le Directeur de Course en remplissant le formulaire situé au verso du road book (« abandon final »). L'équipage doit remettre le formulaire à la Direction de Course dès que possible et, si cela est réalisable, avant la publication de la liste du nouveau départ. Il pourra réintégrer le rallye uniquement après avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des commissaires techniques dans une plage horaire fixée par l'organisateur, indiquée dans le règlement particulier.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2025.

Les prix et coupes ne sont pas cumulables.

La remise des prix se déroulera au Centre Francis Poulenc le dimanche 15 février 2026 à 16h30

10.1P. PRIX

Classement scratch

1er : 350 € - 2e : 300 € - 3e : 250 €

Classement classe

<u>Nombre de partants :</u>	Moins de 2	de 2 à 3	de 4 à 8	9 et +
1er	/	145 €	290 €	290 €
2e			145 €	145 €
3e				95 €

Classement féminin (pilote)

<u>Nombre de partantes :</u>	Moins de 2	de 2 à 3	de 4 à 8	9 et +
1ère	/	150 €	200 €	200 €
2e			150 €	150 €
3e				75 €

10.2P. COUPES

Des coupes seront distribuées de la façon suivante :

Une coupe à chaque concurrent recevant un prix prévu au règlement particulier.

Une coupe à 3 commissaires tirés au sort.

Une récompense à 3 assistances tirées au sort dans la mesure de leur présence à la remise des prix.

Dans le cas contraire un nouveau tirage sera effectué.

